



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et
services maritimes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage III, 8B3

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Portable Dive Air Compressors	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-217974/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-217974	Date 2022-04-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ML-066-28559	
File No. - N° de dossier 066ml.W8482-217974	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-04-12 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Durocher, Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur 066ml
Telephone No. - N° de téléphone (873) 455-3877 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-217974/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-217974

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
066ml.W8482-217974

Buyer ID - Id de l'acheteur
066ml
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification 002 à la demande de proposition (DDP) est émise pour remplacer le terme «entrepreneur» par «entrepreneur ou sous-traitant» dans la section 3.5.1 de l'ÉTB (TSOR) et de fournir les ensembles de questions et réponses de 1 à 5.

Ensemble de questions et réponses 1

Question 1

Je n'ai qu'une question. Bien qu'il ne l'indique pas, vous avez besoin de machines à fonctionnement continu, et l'alimentation électrique suppose une phase unique de 230 - et 50 ou 60 Hz.

Réponse 1

Les compresseurs de plongée portables CAF ne sont pas considérés comme des compresseurs à fonctionnement continu. Parfois, les compresseurs fonctionnent pendant plusieurs heures, mais pas en mode automatique continu. Les compresseurs ne fonctionnent que pendant la charge des bouteilles de plongée, puis sont éteints par l'opérateur une fois la charge terminée. Ils ne sont pas/ne seront pas connectés à un système en cascade et laissés en mode automatique.

Je vous invite à lire le 3.2.20 du TSOR pour l'exigence de tensions. 3.2.20 "Tous les moteurs électriques des compresseurs de plongée portables à air respirable doivent être fabriqués pour fonctionner avec un bornier dédié de 208 VAC et 460 VAC, 60 Hz triphasé".

Ensemble de questions et réponses 2

Question 1

Le gouvernement du Canada sera-t-il intéressé par un échange de valeur pour les 75 compresseurs remplacés?

Réponse 1

Il y a plus de 75 compresseurs dans les exploitations de base et tous peuvent être vendus, mais sont à des degrés divers de statut opérationnel/réparable et dépendent des réglementations d'approvisionnement/d'élimination.

Remarque de l'autorité contractante : S'ils ont de la valeur, les compresseurs doivent être vendus en surplus sur GCSurplus dans le meilleur intérêt du Canada et de manière équitable pour tous les acheteurs.

Question 2.

Clause 3.1.1

En règle générale, les ensembles de compresseurs à essence et à moteur électrique auront un numéro de pièce similaire avec la lettre 3E pour les moteurs électriques et G pour les moteurs à essence. La marque et le modèle des blocs compresseurs seront les mêmes dans toutes les unités. Cette interprétation est-elle correcte ?

Réponse 2

Correct, les compresseurs électriques et à essence doivent être identiques à l'exception du moteur principal et des composants associés pour supporter le moteur principal.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-217974/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-217974

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
066ml.W8482-217974

Buyer ID - Id de l'acheteur
066ml
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 3.

Clause 3.2.1

Je note que la PMV (soupape de maintien de pression) ne figure pas sur la liste CRN, veuillez confirmer que cela doit être inclus dans les exigences CRN.

Réponse 3

Ce n'était pas une exigence pour les achats antérieurs d'équipements similaires.

Question 4

Clause 3.2.3

Les moniteurs de CO typiques ont un point de consigne d'alarme à 5 PPM, est-ce acceptable ou 3 PPM est-il obligatoire ? La norme CSA actuelle CSA Z180.1:19 indique un seuil d'alarme de CO de 5 PPM.

Réponse 4

Le document DND D-87-003-000/SG-001 Pureté de l'air et des gaz respirables comprimés pour les plongeurs est basé sur la norme d'air de plongée CSA Z275.2, qui stipule que le monoxyde de carbone ne doit pas dépasser 3 ppmv. Le Z180.1 a la limite inférieure acceptable de 5 ppmv, ce qui n'est pas suffisant pour répondre à la norme de qualité de l'air pour la pureté de l'air de plongée des FAC.

Question 5

Clause 3.2.7

Il existe des compresseurs à 3 et 4 étages qui répondent au taux de charge de 9 SCFM et aux exigences de pression indiquées de 300 Barg. Les unités remplacées sont des compresseurs à 4 étages, l'idée est-elle de rester avec cette conception de bloc à 4 étages ou un bloc à 3 étages est-il acceptable ?

Un bloc compresseur à 3 étages pèse 50 KG

Un bloc compresseur à 4 étages pèse 59 KG

Veuillez indiquer la conception du compresseur à proposer ; une étape 3 ou 4 étapes, alternativement les deux peuvent être proposées pour évaluation et sélection ?

Réponse 5

Un compresseur à 4 étages est préféré en raison des températures de fonctionnement plus basses.

Question 6

Clause 3.2.12

Le cadre de compresseur standard fourni comporte des éléments fixés au cadre de protection supérieur standard, un cadre de protection amovible supplémentaire est-il toujours nécessaire ? Une boîte amovible serait-elle une option pour protéger les compresseurs pendant le transport et le déploiement ?

Réponse 6

Si le cadre standard actuel fourni protège tous les composants contre les dommages accidentels, un cadre supplémentaire n'est pas nécessaire, cependant, le cadre standard fourni doit respecter les dimensions requises indiquées au paragraphe 3.2.13 de l'annexe A de la DP.

Oui, une boîte de protection amovible serait acceptable pour couvrir les compresseurs pendant le transport.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-217974/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-217974

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
066ml.W8482-217974

Buyer ID - Id de l'acheteur
066ml
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Ensemble de questions et réponses 3

Question 1

Article 3.2.17

L'application des unités est soumise à des plages de température de -20C à +38C.

Article 3.3.2

Le stockage se fera dans des plages de température de -40 C à + 50 C

En raison des plages de températures et étant donné que ces unités peuvent avoir de longues périodes de stockage, un système de contrôle basé sur un API pourrait être problématique, un système de contrôle basé sur des minuteries et des relais avec des voyants de défaut sera-t-il acceptable car il assure la stabilité de la température et du fonctionnement?

Réponse 1

Si une entreprise souhaite utiliser une alternative à un système de contrôle basé sur un automate programmable, l'autorité technique n'a aucune objection.

Ensemble de questions et réponses 4

Question 1

Article 3.2.11

Veuillez confirmer si la base en acier indiquée doit faire partie du châssis du compresseur ou quelque chose de séparé. Notre cadre de compresseur est en aluminium ainsi que le plateau de base qui correspond à l'exigence de charge et réduit le poids total, est-ce également acceptable. Le cadre peut également être fourni avec un plateau de base en acier avec plus de poids. L'ensemble de base en aluminium et en acier s'adaptera au système de montage sur rail, comme indiqué à la clause 3.2.13, photos 1 et 2.

Réponse 1

La base en acier répertoriée peut être une base autonome pour supporter les composants du compresseur ou une partie de l'assemblage du châssis. Préférable si la base et le cadre sont détachables l'un de l'autre pour permettre l'installation dans le véhicule mobile d'intervention en plongée, si les dimensions du cadre sont supérieures aux dimensions indiquées au paragraphe 3.2.13 de l'annexe A de la DP.

Une plaque de base en aluminium d'une épaisseur suffisante pour supporter le poids total de l'ensemble compresseur est acceptable.

Question 2:

Article 3.2.13, photos 1 & 2

Sur l'image 1, les compresseurs plus anciens sont montrés glissant dans un système de rails, ce type de montage sera-t-il le même pour les nouvelles unités et si oui, les dimensions des rails seront-elles disponibles pour le fournisseur sélectionné pour correspondre à cette méthode d'installation?

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-217974/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-217974

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
066ml.W8482-217974

Buyer ID - Id de l'acheteur
066ml
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse 2

Tant que les dimensions de l'unité de compresseur sont conformes aux dimensions indiquées au paragraphe 3.2.13 de l'annexe A de la DP, le support de compresseur coulissant du véhicule mobile d'intervention en plongée peut être modifié pour supporter le compresseur, cependant, si requis, les dimensions peuvent être fournies par l'officier en change le vendredi 25 mars 2022.

question 3

Ce montage sur camion s'applique-t-il uniquement aux moteurs à essence ou aux moteurs à essence et électriques ?

Réponse 3

Seul les compresseurs à essence sont montés dans les véhicules mobile d'intervention en plongée.

Ensemble de questions et réponses 5

question 1

En réponse à la sollicitation en question, pourriez-vous s'il vous plaît prolonger la date d'échéance de deux semaines pour permettre à tous les fournisseurs intéressés de préparer une proposition ?

question 2

Suite à l'analyse de la demande de proposition, nous demandons s'il est possible de reporter la date de fermeture de la demande de proposition de 4 semaines pour une fermeture au 10 Mai 2022. Ce temps nous sera requis pour préparer et compléter notre proposition technique (section 1). Nous avons des défis dus aux chaînes d'approvisionnement mondiales pour les composantes requises et surtout, en tenant compte des quantités en cause. Cela n'affectera pas le délai de livraison requis, soit le 31 Mars 2023.

Réponse 1 et 2

Non, la date de clôture ne sera pas prolongée en raison d'une demande hautement prioritaire pour de nouveaux compresseurs.

Question 3

Concernant la sollicitation mentionnée ci-dessus, tel que mentionné à la section 3.5.1 des TSOR : L'entrepreneur doit se conformer aux exigences de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 9001:2015 Exigences relatives aux systèmes de gestion de la qualité. Édition actuelle et copie du certificat ISO de l'entrepreneur fourni par l'entrepreneur.

Comme nos partenaires ont la norme ISO 9001:2015, est-il possible de changer le terme "Entrepreneur" en "Entrepreneur ou Sous-traitant" ?

Réponse 3

Oui, à votre demande, l'appel d'offres sera modifié pour remplacer le terme « entrepreneur » par « entrepreneur ou sous-traitant » dans la section 3.5.1 du TSOR.